



COMMUNE D'UCCLE
Demande de carte Professionnel
Entreprises et indépendants
Egalement disponible sur www.uccl.be

Ce type de carte est réservé aux entreprises et indépendants qui exercent leur activité dans un secteur de stationnement.

- Tarif :**
- **200€/an pour chacune des 5 premières cartes**
 - **300€/an de la 6^{ème} à la 20^{ème}**
 - **600€/an de la 21^{ème} à la 30^{ème}**
 - **800€/an pour chaque carte supplémentaire**

Nom-Prénom demandeur (*):

Dénomination légale de l'entreprise(*):

Nom-Prénom du représentant de l'entreprise (*):

☎ :

Fax:

Mail:

Adresse:

Immatriculation

N° TVA (*):

N° INAMI (*):

Documents à joindre à la demande:

- L'attestation justifiant l'activité dans le(les) secteur(s) réglementé(s) (statuts, bail commercial...)
- La liste actualisée des travailleurs, approuvée par le bureau social,
- La liste des plaques d'immatriculation des véhicules de l'entreprise pour lesquelles une carte est demandée. Pour chaque demande, joindre une copie recto-verso de la carte d'identité du futur utilisateur et une copie du certificat d'immatriculation établi à son nom ou au nom de l'institution.
- Une copie du plan de déplacement d'entreprise (PDE) ou équivalent.

Je soussigné, certifie que les renseignements repris ci-dessus sont corrects, déclare avoir pris connaissance du règlement-redevance voté par le Conseil communal et m'engage à :

- Verser la somme requise pour l'obtention de la (des) carte(s) professionnels € sur le compte du Service Parking BE87 0910 1976 5494 dès l'accord de ce service.

.....
(date et signature)

(*) *Biffer les mentions inutiles*